

Carrefour veut à son tour bannir les poissons issus de la pêche profonde

Le distributeur Carrefour va progressivement stopper la commercialisation des poissons issus de la pêche profonde, un type de pêche contesté en raison de ses impacts sur les océans, a annoncé lundi le groupe.

Après Casino, qui ne commercialisera plus ce type de poissons à partir du 1^{er} janvier 2014 selon un courrier transmis la semaine dernière à deux ONG, Carrefour a annoncé qu'il arrêterait « progressivement la commercialisation du sabre, du grenadier de roche et du brochet d'ici juin 2014 », soit trois espèces de poissons issues de la pêche profonde. Carrefour avait déjà arrêté, depuis 2007, la vente de lingue bleue et d'empereur, deux autres espèces profondes, et « divisé par 4 les volumes de vente » de sabre, de grenadier et de brochet, a précisé à l'AFP Hervé Gomichon, directeur qualité et développement durable du groupe.

Le Parlement européen va débattre mardi d'une éventuelle interdiction du chalutage profond qui, selon des études scientifiques relayées par des associations, lamine le fond des océans, et leurs précieux coraux, mais aussi menace nombre d'espèces pêchées par accident puis rejetées en mer. Cette décision « fait référence aux questions qui se posent sur la durabilité de cette pêche », selon Carrefour. « C'est une pêche criminelle au regard de la biodiversité », estime pour sa part Philippe Germa, directeur du WWF-France, saluant la décision du distributeur. Carrefour a aussi annoncé sa volonté de doubler « d'ici fin 2014 » ses références (22 actuellement) de produits dotés du label de pêche « durable » MSC (Marine Stewardship Council), le plus répandu au monde.

<http://www.agrisalon.com/actualites/2013/12/10/carrefour-veut-a-son-tour-bannir-les-poissons-issus-de-la-peche-profonde>, 10/12/2013